

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant SHAREN COMEAU	Numéro de permis 2015890	Date d'inspection Le 13 janvier 2025	
Nom de l'établissement Garderie la Coccinelle		Numéro de téléphone (506) 899-0673	
Adresse 50 rue Gilbert-Finn Dieppe NB E1A 8L4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Celina Boudreau Chiasson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.

La MAQ a vérifié les éléments suivants :

- les dossiers des enfants
- l'aire de jeu intérieure
- le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieure
- le changement de couches

Durant la visite, le ratio est respecté.

La Mentore en Assurance de la Qualité est présente sur les lieux durant les jeux libres à l'intérieur.

La Mentore en Assurance de la Qualité observe les enfants pratiquer leurs motricités fines en manipulant la pâte à modeler. L'exploitante soutient le développement du langage des enfants à travers le jeu. La Mentore en Assurance de la Qualité a également observé les enfants danser sur la musique, faire la lecture de livre, jouer avec les poupées et à cache-cache.

original signé par

Celina Boudreau Chiasson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 13 janvier 2025

Date

original signé par

Sharen Comeau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 janvier 2025

Date